
ICANN76 | Forum de la communauté – Discussion du GAC sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD
Dimanche 12 mars 2023 – 13h15 à 14h15 CUN

JULIA CHARVOLEN : Bonjour à tous, soyez les bienvenus à la réunion du GAC de l'ICANN76 qui porte sur les procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Cette séance est enregistrée et elle est régie par les normes de l'ICANN.

Tout ce qui est mis dans le chat sera lu à haute voix. Si vous êtes à distance, habilitiez votre micro. Si vous êtes dans la salle Zoom, veuillez habilitier le micro qui se trouve sur votre table. Dites votre nom pour l'enregistrement et parlez à une vitesse raisonnable. Les fonctions disponibles se trouvent dans la barre d'outils de Zoom.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à tous. J'espère que vous aurez profité de la pause. Nous avons 75 minutes pour parler de la prochaine série de nouveaux gTLD.

Il y a trois questions principales sur lesquelles nous allons nous concentrer : premièrement, l'évaluation de la conception opérationnelle, l'étape de conception opérationnelle et les génériques fermés et le GGP, à savoir le processus d'orientation de la GNSO pour le soutien aux candidats. Le leader est Jorge Cancio, le représentant de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Suisse auprès du GAC qui participe à distance. Merci beaucoup Jorge. Je suppose que ce n'est peut-être pas le meilleur horaire pour travailler, mais merci de participer.

Deuxièmement, il y a de Jason qui est le représentant du Canada auprès du GAC, et il y a Gabriela, représentante d'Argentine auprès du GAC, qui va nous parler du programme de soutien aux candidats. Aussi, il y a des collègues de l'organisation ICANN : Chris et Lars, merci beaucoup d'être là. Ils vont nous aider avec notre discussion sur l'évaluation de la conception opérationnelle.

Cela dit, je vais céder la parole à Jorge. Allez-y s'il vous plaît.

JORGE CANCIO :

Merci Manal. J'espère que vous me voyez et que vous m'entendez bien. J'espère aussi que vous avez eu un bon déjeuner ; pendant cette séance, on aura besoin de beaucoup d'énergie de votre part. C'est une séance de 75 minutes. C'est difficile de savoir comment on va s'organiser avec l'horaire, comment on va le diviser. On va organiser les diapos. Merci Chris, Lars et Benedetta, un grand merci à toute l'équipe qui a travaillé avec nous pendant ces derniers jours, parce que les procédures pour des séries ultérieures veulent dire les normes pour la prochaine série de nouveaux gTLD et ceci avance très rapidement. Alors, il y a un grand nombre de questions qui se passent en ce même moment et voilà pourquoi on essaie de parvenir à un équilibre au cours de cette réunion, un équilibre l'information des dernières nouveautés, et on essaie aussi de vous donner le temps pour discuter entre nous. On est arrivé là et cela dit, je voudrais passer à la diapo suivante.

Ici, nous avons un panorama général de ce qui s'est passé dernièrement. Je ne vais pas rentrer dans les détails de chacun de ces thèmes au cours de cette réunion de 75 minutes, mais on va commencer avec le commentaire collectif que nous en tant que GAC on a présenté en juin 2021 pour la considération du Conseil d'Administration. Ceci a trait aux recommandations finales élaborées par la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Vous devez vous souvenir que le Conseil d'Administration a instruit l'organisation en septembre 2021 de développer une étape de conception opérationnelle. Le résultat en est l'ODA, c'est-à-dire l'évaluation de la conception opérationnelle. Ceci a été présenté au Conseil le 12 décembre 2022. Cela a pris à peu près un an de travail et de délibérations entre l'organisation ICANN et le conseil de la GNSO pour pouvoir interpréter de quelle manière les recommandations pour des séries ultérieures pourraient être mises en œuvre.

L'ODA – ou évaluation de la conception opérationnelle – est un type de document qui établit les bases pour que le Conseil d'Administration soit en mesure de décider de quelle manière mettre en œuvre les recommandations de la communauté. Nous allons en parler plus en détail par la suite, parce que Lars et Chris nous accompagnent et ils vont faire la présentation pendant la prochaine séance de cette réunion.

L'ODA est apparu d'une part comme une voie à suivre avec des options sur la manière de mettre en œuvre l'idée d'une nouvelle série de gTLD d'une part. Il y a aussi une période unique de candidatures par série. Puis, il peut aussi y avoir d'autres candidatures qui seront évaluées par

la suite, ou sinon aussi une période de présentation de candidatures. Il y aura une vérification cyclique de ces candidatures pour ainsi dire. Mes collègues vont vous donner plus de détails à cet égard.

Nous avons analysé tout cela en profondeur. Je crois que l'ODA a identifié une série de ce que nous appelons des questions ouvertes ou non résolues pour ce ayant trait à la politique des recommandations préparées par le groupe de travail pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Et il existe un dialogue entre le Conseil d'Administration et le conseil de la GNSO pour voir la manière de trouver une solution à ces questions non résolues.

D'après ce que nous avons lu dans le blog du président du Conseil d'Administration, l'intention du Conseil est de voter la plupart des recommandations pendant la réunion de Cancún et que les questions non résolues restent pour les réunions futures. Pendant ce temps, les délibérations avec la communauté et avec le conseil de la GNSO continuent pour voir comment résoudre toutes ces questions. La plupart de ces questions non résolues sont en ligne avec les questions prioritaires ayant été identifiées par le GAC dans le commentaire collectif de juin 2021 et dans des commentaires précédents aussi. L'image suivante, s'il vous plaît.

Vous pouvez voir là quels sont ces sujets. Il y en a qui sont clés pour le GAC, par exemple les PIC ou l'engagement volontaire des opérateurs de registre, ce qui a trait à la mission de l'ICANN et les génériques fermés. Aujourd'hui, on en parlera avec notre coleader du Canada.

Troisièmement, il y a le programme de soutien aux candidats. À l'heure actuelle, il y a une procédure d'orientation de la GNSO et Gabriela de l'Argentine va nous en parler.

Il y a aussi la question des ventes aux enchères, les enchères comme étant une manière de résoudre les candidatures qui sont en concurrence entre elles.

À la fin de ce processus qui a créé trop de controverses en 2012, il y a une autre question sur laquelle nous avons fait des commentaires, à savoir les instruments du GAC pour intervenir au cours du processus de candidature et cela a trait aux alertes précoces, à l'avis consensuel du GAC. Une autre question non résolue a trait aux candidatures de la communauté, la collision de noms et la prévisibilité.

On espère que toutes ces questions ne seront pas votées par le Conseil pendant cette réunion. Elles seront votées dans l'avenir. Toutes ces questions pouvant être approuvées sont liées en principe avec le début du travail. Image suivante.

Là, vous avez un résumé de ce que je viens de vous expliquer. Vous avez les points I, II, III et IV qui nous parlent des prochaines démarches immédiates. Et lorsqu'on fera ces prochaines démarches et que l'on aura pris une résolution sur les questions toujours ouvertes, à la fin de la mise en œuvre, l'organisation ICANN démarrera la nouvelle série de candidatures. On n'a pas encore de date établie pour cela et bien évidemment, nous avons l'opportunité de présenter un avis consensuel au Conseil d'Administration s'il y a des questions qui justifient cette catégorie. Nous savons que c'est mieux dès que possible, alors c'est

mieux d'intervenir le plus tôt possible alors que le Conseil d'Administration évalue la décision qu'ils vont prendre et non pas une fois que la décision aura été prise.

Voici donc un panorama général. Et comme le temps passe vite, je vais maintenant passer la parole à Manal, encore une fois, pour présenter à nos collègues de l'organisation ICANN et pour qu'ils nous introduisent à l'ODA. Par la suite, nous verrons quelles sont les questions ouvertes ou non résolues plus en détail. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Jorge.

Je crois qu'il y a Lars et Chris de l'organisation ICANN. Ce sont les responsables d'aborder l'ODA. Comme Jorge l'a mentionné, essayons que cette séance soit interactive. Nous allons répondre aux questions au fur et à mesure de leur apparition.

CHRIS BARE :

Bonjour à tous, je suis Chris Bare. Prochaine image, s'il vous plaît. Nous allons voir l'évaluation de la conception opérationnelle. Je vais parler de la comparaison entre les différentes séries et à quoi nous pouvons nous attendre au cours de cette réunion de Cancún et à l'avenir.

L'étape de conception opérationnelle approuvée par le Conseil d'Administration en septembre 2021 a commencé en janvier 2022 et s'est terminée en décembre 2022 l'année dernière. Nous avons présenté là l'évaluation de la conception opérationnelle. C'est une ligne de temps que vous avez déjà vue. Il y a eu des moments où

l'organisation ICANN a donné des rapports à la communauté pour avoir des interactions au cours des réunions de l'ICANN.

La conclusion que nous pouvons tirer de l'ODA, c'est que la plupart des résultats sont considérés comme possibles d'être mis en œuvre et peuvent être inclus dans le programme de nouveaux gTLD. Ces résultats incluent la diversité, l'innovation et la prévisibilité. L'ODA-même inclut un grand nombre de conclusions de l'organisation qui ont trait à l'intérêt public mondial.

Il y a eu sept questions qui ont produit des résultats qui font l'objet de discussions. Il faut prendre plutôt une décision à cet égard. La mise en œuvre de ces séries représentera un coût significatif en termes d'efforts et de ressources. Et là, je fais un commentaire à savoir que nous croyons que pour faire cela, il faudra engager plusieurs fournisseurs. C'est une des questions que je veux mentionner pour que vous ayez une idée de la portée et de l'envergure de tout ce travail.

Nous allons maintenant parler un petit peu de la comparaison entre 2012 et 2021.

En premier lieu, il y a cette question de la poursuite des procédures ultérieures. Cela n'a pas changé.

Je parle maintenant de la prévisibilité. L'un des points qui a été soulevé pendant le PDP, c'était que comme tout cela avait été développé après le lancement du programme, il y avait quelques points qu'il fallait modifier et cela n'était pas prévisible pour les candidats pour qu'ils puissent savoir ce qui se passait.

Nous avons maintenant un cadre de prévisibilité – c’est le thème 2 – et nous avons l’IRT, une équipe de révision de la mise en œuvre pour une consultation entre la GNSO et l’organisation s’il le faut. Ce cadre possède toute une série de documents dans le rapport final et c’est un commentaire de l’organisation dans l’évaluation de la conception opérationnelle.

LARS HOFFMANN :

Avant d’aborder la prochaine image, comme il doit y avoir parmi vous des gens qui n’ont pas vu cette image avec le document, il s’agit d’un document que nous avons préparé pour le GAC. Je crois que nous l’avons présenté il y a quelques semaines. Le GAC nous l’avait demandé et c’est pour cela que nous présentons un aperçu général. Il n’y a rien ici qui ne soit présenté dans l’ODA. Ici, c’est quelque chose qu’on peut mieux consommer pour ainsi dire, surtout pour ceux qui viennent d’arriver et qui participent pour la première fois. Excusez-moi de l’interruption.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup. Oui, Lars, il avait été demandé par le GAC. Je vous remercie d’avoir procédé au recueil de tout cela.

CHRIS BARE :

Le point 9, c’est les PIC, les engagements d’intérêt public, et les RVC qui sont les engagements volontaires des opérateurs de registre. Il y a eu quelques engagements qui ont été pris lors de la série précédente. En 2014, le programme des nouveaux gTLD avait adopté les mesures de

protection de catégorie 1 pour des chaînes de caractères. Il y a eu toute une série de clauses qui ont été introduites dans les contrats d'enregistrement appelées PIC. Les registres doivent signer cela. Il y a en plus les PIC volontaires concernant les conditions d'exploitation du registre.

Ce qu'inclut le rapport final des procédures pour les séries ultérieures, c'est que l'utilisation des PIC a changé de nom et s'appelle maintenant engagement volontaire des opérateurs de registre. C'est ce qu'il faut continuer à le faire. Et ces RVC sont des moyens de résoudre des questions de conflit qui ont été identifiées. Vous avez des exemples concernant le singulier et le pluriel. Ce sont des questions qui ont été soulevées dans des réunions précédentes.

Un autre point qu'on a remarqué, c'est que pendant la période de commentaires publics, le Conseil d'Administration a fait quelques commentaires sur les difficultés potentielles pour l'organisation de faire respecter certains RVC parmi ceux dont on a parlé. C'est pourquoi il y a des discussions en cours et je suppose que vous avez déjà entendu parler plus tôt de ce sujet.

Le soutien aux candidats. Si vous n'êtes pas tous familiers avec le programme de soutien aux candidats, le programme permet à qui que ce soit qui est qualifié, qui a posé une candidature et qui s'est qualifié pour un rabais, de payer un prix réduit pour cette candidature. Ceci s'est élargi et il y a eu un accord qui établit que les droits par candidature peuvent être différents, il peut y avoir aussi une aide dans le sens du soutien. Et s'il y a une vente aux enchères, cela peut se faire par différents moyens, par exemple donner d'autres sortes de soutien

comme les honoraires des avocats, etc. Il y a une discussion à ce propos qui est encore en cours.

Un autre point dont je veux parler, c'est la terminologie sur laquelle il faut se centrer. Un pays moins développé, ce n'est pas la seule chose sur laquelle nous allons nous centrer. Nous allons travailler au-delà : nous allons parler de régions qui sont dans des situations problématiques, nous allons aussi nous concentrer sur d'autres domaines et d'autres régions lorsque le programme sera finalement lancé.

Il y a un programme de financement où il peut y avoir des partenaires. C'est l'un des points qui a été modifié. Et une autre modification, c'est que lors de la dernière série, si on était candidat et on demandait le soutien aux candidats et qu'on ne l'obtenait pas, on ne pouvait pas avancer comme un candidat courant. C'est un autre point qui a été modifié dans ces nouvelles recommandations. Quelqu'un qui n'est pas approuvé par suite des critères de soutien aux candidats peut devenir un candidat courant.

L'avis par consensus du GAC et les alertes précoces sont des points qui sont étroitement liés au travail de ce groupe. Je vais parler de ce qui se trouve à droite dans l'image concernant les modifications.

Il y a cette idée que si nous voulons parler des différentes catégories, la catégorie 1 du GAC, les termes protégés, etc. – et il y a d'autres catégories qui ont été conçues la dernière fois –, ce que nous disons ici, c'est que si le GAC veut introduire d'autres catégories, celles-ci doivent être ajoutées à l'AGB avant sa publication.

Il y a aussi la recommandation pour supprimer cette terminologie d'une forte présomption du guide de candidature de 2012, il faudrait faire disparaître cela dans la nouvelle version. Quant à la période de commentaires sur les candidatures et les alertes précoces, elle devrait être encore en cours. Le guide de candidature devrait définir cette période et s'il existe une période déterminée, il faut qu'elle se trouve dans l'AGB. C'est une question de conception pour que les candidats ne se retrouvent pas dans des situations imprévues après avoir demandé le soutien.

D'autre part, le candidat doit pouvoir changer sa candidature pour résoudre toute inquiétude qui se présenterait dans les alertes précoces ou dans les recommandations par consensus du GAC. Donc, celui qui demande des changements doit pouvoir faire cela pendant cette période.

Les candidatures communautaires sont une partie importante aussi. Vous devez vous rappeler du processus d'évaluation des candidatures basées sur la communauté. Il n'y a pas eu de modification des principes sous-jacents. Il y a eu quelques inquiétudes contenant ces évaluations. Des priorités de la communauté ont été gérées ou ont été catégorisées. Cette dernière fois, on a présenté une requête à cet égard.

Un autre point concerne le *scoring*, le niveau qui est établi pour se dépasser ou pour être accepté au CPE. C'est l'une des évaluations où si l'on gagne, on est éliminé de la compétition. Dans d'autres évaluations, on continue. C'est pour cela que le *scoring* était de 14 sur 16 points. Une recommandation était d'ajuster cela.

Une autre critique qui a été faite pour ce qui est de la CPE, le type de requête ou de recherche que le panel avait fait, même s'il s'agit d'un panel indépendant, il a abordé des points spécifiques et il y a tout un texte à cet égard.

Il y a aussi les ventes aux enchères. En 2007, nous avions les enchères en dernier recours et tous les candidats qui avaient un problème ou des conflits ont eu suffisamment de temps pour résoudre la question et ils en venaient aux enchères dans le cadre de l'ICANN. Ce rapport final n'avait aucune recommandation à ce sujet. Il y a eu beaucoup de discussions à cet égard. Et l'un des points les plus importants, c'était la discussion sur la résolution privée qui était assez présente dans la série précédente. Sur les 232 noms en conflit, la plupart ont été résolus de manière indépendante. Les candidats devraient signer une déclaration de bonne foi d'intention pour utiliser le gTLD pour pouvoir participer aux enchères par comparaison avec l'exploitation du TLD à partir de la racine.

Il y a maintenant en plus des exigences de transparence en ce qui concerne l'autorésolution. Il faut que tout candidat qui veut avoir cette autorésolution partage l'information pendant le processus.

Je pense que nous pouvons maintenant passer à la prochaine séance. Je cède la parole à Lars.

LARS HOFFMANN :

Merci Chris. Je m'appelle Lars Hoffmann et je travaille avec Chris et d'autres collègues dans le projet pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je vais vous donner un aperçu général de ces SubPro

et au-delà. Je vais me centrer sur ce qui sera d'un intérêt particulier pour les membres du GAC. Prochaine, s'il vous plaît.

Le Conseil d'Administration a eu une réunion jeudi. Pour ceux qui lisent le blog Tripti, vous avez dû lire que le Conseil d'Administration a adopté la plupart des recommandations contenues dans le rapport final. Il y a plusieurs recommandations en attente. Cela ne signifie pas que le Conseil d'Administration les ait rejetées, cela signifie tout simplement que le Conseil d'Administration a quelques inquiétudes à cet égard. Il faut continuer à discuter avec le conseil de la GNSO à ce propos.

Le Conseil d'Administration doit d'abord avec le conseil parce que les recommandations présentées par le conseil au Conseil d'Administration ont été présentées pour être considérées et analysées.

La première étape pour le Conseil d'Administration, c'est de revenir vers le conseil, de poser les questions nécessaires et ensuite de revenir vers la communauté au sens le plus large du terme.

L'on prévoit aussi que dans la résolution de jeudi au sein du Conseil d'Administration l'on instruit l'organisation pour qu'on lance un groupe de révision de la mise en œuvre. C'est un groupe communautaire ouvert qui va s'occuper essentiellement de la mise en œuvre des recommandations, premièrement pour répondre à toute question qui pourrait être soulevée par l'organisation concernant l'intention des recommandations et pour donner son soutien à

l'organisation pour que les recommandations soient présentes dans un texte de politique.

Le processus de mise en œuvre donnera lieu à un manuel du candidat mis à jour. C'est le guide de base expliquant aux candidats comment ils doivent avancer. Pour la série de 2012 qui est toujours en ligne – et c'est ce que nous allons utiliser –, ce sera le point de départ pour les versions mises à jour avec les résultats provenant du travail du groupe du PDP.

Je vais maintenant parler de la mise en œuvre. Ceux qui ont étudié l'évaluation de la conception opérationnelle, qui est le résultat de l'étape de conception opérationnelle, ont vu apparaître dans le rapport final quatre voies essentielles pour la mise en œuvre. La première, c'est le guide de candidature. Ensuite, c'est les procédures internes. L'organisation devra garantir ou établir une procédure, un programme assurant l'alignement du processus sur les documents et le guide de candidature. Nous devons aussi nous assurer de mettre en œuvre les infrastructures nécessaires pour la gestion des candidatures et des évaluations et tout ce qui est nécessaire pour traiter les candidatures de nouveaux gTLD ainsi que pour nous assurer d'avoir les ressources pour rendre opérationnel tout le processus. Nous divisons cela en trois parties ou en trois voies : la voie verte, la voie bleue et la voie jaune. Prochaine image.

Dans la diapo précédente, nous avons vu des voies qui sont interdépendantes. Elles suivent une logique, la mise en œuvre des politiques et le guide de candidature. Le texte doit finaliser tout ce qui concerne l'étape de conception et le développement de l'infrastructure. De la même manière, la mise en opération de tout le

programme exigera un processus de développement d'infrastructures de la conception du programme.

Une fois ce guide de candidature terminé, il passera par processus de commentaires publics ainsi que par l'évaluation du Conseil d'Administration et l'approbation. Cela ne signifie pas que la fenêtre d'acceptation des candidatures commencera le lendemain.

Ceux qui se rappellent la dernière série, vous savez que six mois plus tard, le Conseil d'Administration a accepté le guide du candidat. On a commencé six mois plus tard l'ouverture de cette période. Mais nous aurons prochainement une chronologie plus exacte. C'est l'un des premiers livrables de la mise en œuvre avec plus de détails sur la ligne de temps. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Très rapidement, ici vous voyez le total des conclusions du rapport avec 301 instances de mise en œuvre. Ces orientations incluent des recommandations, des affirmations et les modifications. Voici le classement que le groupe de travail utilise de ces résultats.

Le Conseil approuvera les recommandations et les affirmations avec des modifications si elles sont pertinentes pour des questions de politique. On espère qu'il y en aura 98 d'approuvées ici à Cancún jeudi. Il reste 165 mises en œuvre de recommandation et le Conseil les reconnaîtra. Puis, vous avez les produits qui sont là pour guider la mise en œuvre ; par la suite, 38 recommandations qui seront marquées comme en attente de discussions futures entre le Conseil d'Administration et le conseil pour une première instance et on continuera la délibération en fonction du résultat obtenu.

Maintenant, je vais vous parler de ces questions pour des raisons de temps et sans doute, on est en retard. J'essaierai d'aller vite et après, dans l'espace questions et réponses, on pourra peaufiner un tout petit peu de quoi on parle.

Ce sont des questions sélectionnées sur lesquelles le Conseil d'Administration a manifesté des préoccupations et des recommandations. Toutes ces questions sont classées comme en attente. Il est probable que ces questions ne soient pas résolues par le conseil jeudi.

Premièrement, il y a des engagements d'intérêt public pour les opérateurs de registre. Le sigle est toujours amusant, les PIC et les RVC. Vous devez savoir qu'il y a eu des préoccupations concernant les RVC, à savoir s'ils sont exigibles en fonction des statuts constitutifs, notamment l'article 1.1 des statuts. Le Conseil d'Administration va démarrer une discussion à cet égard. En fait, la semaine dernière, il y a eu un appel qui a été enregistré, mais je suis sûr que le personnel de soutien au GAC mettra tous ces documents à votre disposition si cela vous intéresse. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Voici la contribution du GAC qui manifeste sa préoccupation sur l'absence de recommandations de politique sur l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS étant donné que le groupe de travail a dit qu'il faut faire un effort holistique qui doit être utilisé pour les gTLD existants et les nouveaux gTLD, les PIC futurs volontaires ou obligatoires. Les PIC sont volontaires et les RVC sont obligatoires.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Jorge veut intervenir par rapport aux questions ayant trait aux politiques.

LARS HOFFMANN : Je m'excuse.

JORGE CANCIO : Merci Lars. Je vois que nous sommes un peu en retard. Tout ceci est un enjeu, mais je crois que vous avez très bien résumé la contribution du GAC de 2021. C'est un rappel disant que pour chacune des questions, on a déjà manifesté notre opinion au Conseil d'Administration. Pour ce qui est des PIC volontaires et obligatoires, nous avons signalé leur importance et qu'ils doivent être obligatoires avec des conséquences si les parties contractantes ne respectent pas leurs obligations.

Si vous êtes accord, Lars, présentez s'il vous plaît pour chacune de ces questions la position du Conseil d'Administration et du GAC si elle existait. Et puis, vous pouvez me passer la parole pour montrer la vision du GAC.

LARS HOFFMAN : Merci Jorge. Parfait, compris.

Le soutien aux candidats. Essentiellement, il y a une recommandation qui dit que l'ICANN doit payer le tarif à ceux qui méritent un avis juridique. Le Conseil est préoccupé du fait qu'il y a des paiements ouverts. Ils ne sont pas préoccupés par la manière dont on reçoit le

soutien pour celui qui le mérite. Ce doit être des mesures ouvertes. C'est une question en attente.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose, Jorge ?

JORGE CANCIO :

Oui, merci beaucoup, très rapidement.

C'est une des questions qui préoccupe le GAC parce que les candidatures de la série de 2012 ont été très limitées. À ce moment-là, le programme de soutien aux candidats n'a pas fonctionné. Nous avons fait des contributions pour promouvoir les candidatures de toutes les régions et l'une des possibilités mentionnées qui n'a pas été incluse dans les recommandations pour des procédures ultérieures a été de réduire ou d'éliminer les frais d'enregistrement pour élargir le soutien aux candidats. Cela voudrait dire que les frais de tiers devraient être payés. Cela pourrait être une possibilité qui peut être discutée avec le Conseil d'Administration et avec la communauté.

Voici des points qui ont été débattus quant au niveau de préparation de la GNSO dans le processus d'orientation et Gabriela va nous en parler plus tard. Lars, à vous.

LARS HOFFMANN :

Prochaine diapo, s'il vous plaît. Les génériques fermés maintenant.

Pour ce qui est des génériques fermés, le groupe de travail du PDP n'a produit aucune recommandation. En conséquence, il n'y a pas de recommandations dans le rapport final et pour le Conseil non plus.

Nonobstant, pour ceux qui ont participé à la dernière série, il s'agit là d'une question difficile. Le Conseil, je ne sais pas si c'est en 2013 ou 2014, a demandé au conseil de parvenir à des politiques pour la prochaine série. Malheureusement, cela n'a pas été possible et le conseil a demandé au GAC de donner son avis à cet égard. Je crois que c'était en 2013 à Beijing. Le conseil de la GNSO devait établir un dialogue.

Les deux groupes ont décidé d'inviter l'ALAC pour participer au dialogue afin d'élaborer un cadre pour les génériques fermés qui soit acceptable pour les deux groupes. Si ce dialogue avait du succès, on ferait un PDP SubPro qui serait incorporé au guide de candidature. Jorge, je suis certain que vous voulez faire référence à ce processus et à la participation du GAC.

JORGE CANCIO :

Oui. Dans une minute, Jason Merritt va vous parler de ce dialogue facilité. Je dis aussi aux membres du GAC qu'il y a beaucoup de personnes concernées. Je crois que l'avis de Beijing sur les génériques fermés a un objectif d'intérêt public. Je crois qu'il faut tout voir avec attention. Jason va aborder cette question plus en profondeur.

LARS HOFFMANN :

Merci Jorge. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

L'avis du GAC sur les alertes précoces a été inclus dans le rapport approuvé par le conseil. Maintenant, c'est le Conseil d'Administration qui doit décider. Le Conseil d'Administration n'a pas de préoccupations

sur le texte. Toutefois – et Jorge va vous en parler –, je suppose que le GAC a manifesté ses inquiétudes par rapport à certaines recommandations. Alors, le Conseil voudrait en parler avec le GAC pendant la réunion. Ce sera un sujet de conversation entre le GAC, le conseil et le Conseil d'Administration à l'avenir pour dire quelles sont les inquiétudes du GAC. Jorge peut nous en parler.

JORGE CANCIO :

Nous passons à la diapo suivante. Là, nous avons un résumé de la position du GAC de juin 2021. Si vous voulez connaître les détails, je vous demande d'analyser le commentaire que nous avons présenté à un moment donné. Il y a un aspect où il y a eu un consensus pour ainsi dire et on peut dire que nous soutenons les recommandations qui essaient de limiter le moment auquel l'avis consensuel du GAC sur les futures catégories de gTLD peut être présenté, parce que les recommandations nous parlent de présenter cet avis pas après la finalisation ou la publication du prochain guide de candidature. Nous voulons maintenir une certaine flexibilité.

Il y a encore un autre aspect qui a trait avec la série de 2012 où il y a une présomption importante d'après le guide de candidature disant que lorsqu'il y a un avis par consensus de GAC contre une candidature, cette candidature ne devrait pas progresser. Cette présomption, ce texte qui parle de cette manière, a été débattue dans le groupe de travail pour des procédures pour des séries ultérieures. L'idée a été de l'éliminer par majorité et au sein du GAC, il y a eu une discussion qui continue parce que certains membres pensent qu'il faut maintenir ce texte et d'autres croient qu'il ne faut pas conserver ce texte dans le guide de candidature

étant donné les statuts constitutifs. L'idée à l'avenir est d'en discuter avec le Conseil d'Administration pour arriver à un résultat final.

Je redonne la parole à Lars.

LARS HOFFMANN :

Merci beaucoup.

Les candidatures communautaires, c'est une question qui a trait aux communautés qui veulent opérer un TLD communautaire. C'est quelque chose qui s'est passé au cours de la dernière série et cela nous indique qu'il faut améliorer le programme pour la prochaine série. Le Conseil d'Administration est préoccupé par ce sujet. Ceci n'a rien à voir les principes de ce programme, mais il y a des recommandations.

Vous pouvez voir qu'une partie des contrats entre l'organisation ICANN et un fournisseur doit évaluer les candidats ou ceux qui se qualifient pour le processus de candidature communautaire. Et les termes de ces contrats doivent être publiés pour consultation publique.

La rédaction de cela, le Conseil en est concerné du fait que le texte peut être interprété comme des informations de préparation et que cela ne doit pas faire l'objet de commentaires publics. Je crois que l'intention était de dire que les critères des évaluateurs pour faire l'évaluation justement, c'est cela qui doit être publié pour consultation publique. Il n'y a donc pas d'inquiétudes à cet égard, il faudrait tout simplement clarifier le texte.

Voilà tout ce que j'avais à dire. Jorge, à vous.

JORGE CANCIO : Très rapidement, les commentaires du GAC avaient l'intention de faciliter les candidatures communautaires. Vous pouvez en trouver le détail dans la contribution du GAC de juin 2021. Et je ne sais pas si vous êtes d'accord, Lars, après pour aborder la question des enchères. On va laisser quelques minutes pour voir ce que les membres du GAC en pensent.

LARS HOFFMANN : Oui, tout à fait d'accord. Je me suis arrêté avant les dépendances et je vais m'arrêter après les ventes aux enchères.

Les enchères. C'est un thème qui est vraiment technique. Il y a eu quelques recommandations dans le rapport final, surtout concernant les méthodes des enchères en dernier ressort de l'ICANN. C'est un mécanisme où il y a deux candidats qui demandent la même chaîne de caractères et ils se servent d'un produit d'enchères pour décider de celui qui va exploiter cette chaîne de caractères.

L'autre recommandation concerne la résolution privée qui peut inclure des enchères privées. Aucune de ces recommandations n'a été approuvée par consensus par le groupe de travail du PDP. Elles ont été catégorisées avec un soutien très fort, mais avec une opposition qui était significative selon le manuel du PDP, ce qui signifie que le conseil n'a pas approuvé ces recommandations et c'est pour cette raison qu'elles ne sont pas présentées au Conseil d'Administration.

Il n'y a pas de recommandations sur les enchères privées dans ce rapport final et il n'y a pas non plus de recommandations sur les enchères privées dans le rapport de la série de 2012. Ces enchères ont existé, elles ont été tenues, mais elles étaient le résultat de la mise en œuvre du programme. Ce n'était pas le résultat d'une politique émise par la GNSO.

Je vais maintenant faire une petite pause. Il y a eu des inquiétudes au sein de la communauté et elles ont été discutées au sein du groupe de travail du PDP. Je crois que cela fait partie des raisons pour lesquelles on n'a pas pu se mettre d'accord. La question des enchères privées, on a vu les inquiétudes de certains membres concernant les principes de la dernière série. Je ne vais pas donner les détails de cet argument, mais je sais qu'il y a quelque chose à cet égard. Et il n'y a pas eu de recommandation de politique ayant été présentée au Conseil d'Administration.

Certaines recommandations qui concernent les 35 ventes aux enchères continuent à faire des références aux enchères privées. Il y a des références aux enchères privées, mais le groupe de travail n'est pas parvenu à un consensus explicite sur le mérite de la réalisation de ces enchères. Les références à ces enchères privées devraient être mises. Il faut donc aller à une référence qui se fait à ces enchères privées et j'espère que cela sera clair et que vous comprenez pourquoi cette recommandation est encore en attente.

Je cède la parole à Jorge et après, vous aurez la parole.

JORGE CANCIO : Très rapidement sur les enchères.

La contribution du GAC qui allait au-delà des recommandations concernait ce qui suit. Nous avons recommandé ou suggéré qu'il faudrait avoir davantage de mesures pour réduire ce qui pourrait donner lieu à une spéculation qui ne devrait pas avoir lieu lorsqu'il y a des controverses entre les candidatures commerciales et non commerciales et qu'il ne faudrait pas encourager les enchères privées. Mais comme il n'y a pas eu de consensus dans le groupe de travail pour les procédures pour les séries ultérieures alors que notre position est partagée avec l'ALAC, je ne sais pas s'il y a quelqu'un dans la salle qui pourrait réagir à cela. Nous avons encore cinq minutes pour cela peut-être, mais nous devons continuer ensuite avec le reste de la présentation.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Jorge, je crois que nous avons encore une minute de présentation faite par Lars et je verrai ensuite les commentaires de la salle, si vous êtes d'accord.

JORGE CANCIO : Oui, nous devons être brefs parce que nous devons traiter le sujet des génériques fermés.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Bien sûr.

LARS HOFFMANN :

Il y a d'autres dépendances qui doivent être respectées avant de commencer la prochaine série. Il s'agit de processus qui sont en cours au sein de la communauté. Il y a bien sûr les recommandations en attente que nous avons mentionnées tout à l'heure et il y a un avis en attente que le Conseil d'Administration doit considérer. Aucune de ces interdépendances ne porte atteinte à l'approbation du rapport final par le Conseil d'Administration. La plupart de ces interdépendances doivent être résolues au moment où l'on ouvrira la période de candidatures. Bien sûr, à ce moment-là, on publiera le guide de candidature et tout le processus sera opérationnel.

Voilà pour ce qui concerne le guide de candidature, le soutien aux candidats, le processus d'orientation de la GNSO. Nous allons ensuite aborder la question des génériques fermés et nous devons finir ce dialogue parce qu'il pourrait y avoir un travail potentiel de politique à cet égard. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Voilà l'avis en attente. Le GAC a donné un avis sur l'utilisation malveillante du DNS et les procédures pour les séries ultérieures. Le SSAC a présenté un avis semblable et il y a des recommandations de révision spécifiques qui doivent être mises en œuvre avant le début de la prochaine série. Nous y travaillons et il faut que tout cela soit résolu avant que des candidatures ne puissent être présentées et qu'elles soient acceptées par l'organisation de l'ICANN.

Maintenant, je vous promets que je vais laisser le micro. Merci de la minute supplémentaire que vous m'avez accordée. Merci Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Lars.

J'ouvre le micro pour ceux qui voudraient poser des questions ou faire des commentaires. Je peux voir que Kavouss, le représentant de l'Iran, a levé la main.

IRAN :

Merci beaucoup de votre présentation. C'est une documentation énorme pour être assimilée. En tout cas, j'ai du mal, mais peut-être qu'il y en a d'autres qui ont dû mieux comprendre que moi.

En 2012, lorsque nous avons décidé d'avoir une nouvelle série, il y a eu quelques problèmes qui avaient été identifiés et l'intention était d'établir une nouvelle série pour résoudre ces problèmes. Est-ce que ces problèmes ont été vraiment résolus ou est-ce qu'il y a maintenant davantage de problèmes que nous en avons à l'époque ? C'est une question que je veux vous poser.

Deuxièmement, le guide de candidature, c'est le guide, un point c'est tout. On ne peut pas comparer cela à des statuts constitutifs parce que c'est comme une constitution. Donc, il faut qu'il y ait une résolution claire du Conseil d'Administration qui indique cela. En cas de différence pour tout élément du guide de candidature par rapport aux statuts constitutifs, ce sont les dispositions des statuts constitutifs qui vont prévaloir et ceci est très important, parce que c'est un volume considérable si l'on tient compte du temps et de ce qui a été approuvé. Je n'ai pas vu d'éléments indiquant que la prochaine série ou la série ultérieure est tout à fait inclusive et qu'il n'y a pas de discrimination. Il faut qu'il y ait une garantie que le caractère soit inclusif et non-

discriminant et qu'il y ait un accès équitable aux ressources du DNS pour tout le monde.

S'il y a une enchère, ce n'est pas un accès équitable parce que cela donne le pas à ceux qui accèdent à l'enchère, que ce soient des enchères privées ou pas, parce que celui qui a le plus d'argent, c'est celui qui a le plus d'occasions et d'opportunités. L'objectif de la vente aux enchères, c'est qu'il s'agisse de la dernière, mais alors de la dernière possibilité, du dernier recours.

Il faut évaluer beaucoup de points ici qui doivent être résolus et je ne sais pas si les ventes aux enchères, que l'on prenne l'option 1 ou 2 parce que nous avons parlé de série, je ne sais pas du type de séries dont il s'agit, je crois qu'il doit y avoir alors des tests ou des épreuves d'un certain type, parce que nous ne pouvons pas savoir si cela va avoir de bons résultats ou pas. Nous parlons de questions théoriques, donc ce sont des points sur lesquels nous pouvons offrir notre contribution au moment de la mise en œuvre. Nous devons faire attention pour résoudre toutes les questions qui sont encore en attente.

Ce matin, on avait mentionné que la GNSO allait résoudre une partie de cela. Mais la recommandation n'est pas une recommandation de la GNSO mais une recommandation de la communauté qui est conclue par la GNSO. Tout cela doit être révisé par la communauté.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss.

Il y a le Brésil et le Royaume-Uni. Je vous demande d'être brefs, s'il vous plaît, pour pouvoir aborder le prochain thème.

BRÉSIL :

Très rapidement, je crois que Kavouss a raison sur la complexité et sur la quantité d'informations. Je comprends que nous essayons d'aller de l'avant, mais il faut comprendre aussi qu'il s'agit d'un travail de préparation. Nous ne pouvons donc pas ouvrir l'analyse des candidatures jusqu'au moment où l'on aura résolu tout ce qui est en attente.

Je crois qu'il faut avoir une feuille de route pour pouvoir débattre dans le détail de chacune des spécifications, parce qu'il est impossible pendant une séance de 75 minutes d'aborder toutes ces exigences. Mais je veux comprendre, pour ce qui est du thème 32 où il y a des mécanismes qui sont mentionnés, je crois que cela se rapporte au GAC en particulier, parce que l'un des points possibles pour l'évaluation concerne les noms géographiques et je sais que bon nombre de nos pays s'inquiètent à cet égard.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup le Brésil.

Maintenant, le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup. Je suis Nigel Hickson.

Je dois dire que je suis d'accord sur ce que mes collègues du Brésil et de l'Iran ont mentionné. C'est une science très intéressante. Merci beaucoup, Lars, de ces diapos et d'avoir rappelé toutes les contributions du GAC à ce processus.

Je crois que nous avons besoin de 90 minutes encore mais je ne sais pas quand, demain peut-être. Il s'agit de thèmes très importants et comme nous l'avons dit ce matin lors de la séance communautaire, le GAC a besoin d'analyser chacune de ces questions. La question est de savoir quel va être le processus mis en œuvre pour ce faire. Avant Washington, après Washington ou pendant que nous serons à Washington. Je crois qu'il y a plusieurs considérations importantes auxquelles il faudra faire attention. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel.

Pour des raisons de temps, je crois que nous devons poursuivre notre travail avec les prochains rapports de la présentation. Jason, est-ce que vous voulez aborder la question des génériques fermés, s'il vous plaît ?

JASON MERRITT : Merci beaucoup. Nous pouvons présenter les diapos.

Je m'appelle Jason Merritt, je suis le représentant du Canada au sein du GAC. C'est un plaisir d'être ici parmi vous pour aborder la question des génériques fermés. Je serai bref parce que nous n'avons pas beaucoup de temps, mais je veux que vous ayez une idée claire de ce qui s'est passé à propos des génériques fermés pendant les derniers mois pour

que vous puissiez réfléchir sur ce point. Je ne vois pas les diapos, les voilà.

Je reviens un peu en arrière, 11 ans en arrière lorsque l'on a ouvert les gTLD. Les génériques fermés ont été un thème controversé, très difficile. Ceux qui étaient présents au sein du GAC à l'époque doivent s'en souvenir. Les autres, je suis sûr, sont très conscients des défis à relever. Et après, il y a eu l'avis de Beijing de 2013 qui était une espèce d'évangile à ce propos, se concentrant sur les engagements d'intérêt public pour ces noms qui donnent un accès exclusif au registre. Je crois que c'est quelque chose que tous les participants connaissent dans le cadre de ce dialogue facilité. C'est quelque chose de singulier et même, je dirais, d'innovant au sein de l'ICANN de réunir des personnes de différentes communautés pour faire un travail multipartite vraiment palpable et que l'on ait essayé de polir ou de trouver des cadres ou des guides sur les génériques fermés.

Nous pouvons voir des participants du GAC. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises en ligne, deux fois en personne, soit une fois à D.C. et une autre ici à Cancún. C'est une discussion qui est en cours, ce n'est pas un thème facile, mais on trouve peu à peu un terrain commun.

Vous devez avoir reçu dans votre e-mail trois documents de résumé de haut niveau qui parlent du progrès de travail. Ce groupe a suivi en quelque sorte une approche pour les principes guides de type de la règle de Chatham House. C'est un environnement où on peut parler de la question de manière simple en manifestant ses opinions. C'est un système qui permet de travailler commodément et c'est ce qui a permis de progresser.

Qu'est-ce qui s'est passé du point de vue organique ? On a commencé à parler de l'évolution des génériques fermés en termes du processus de candidature, candidature, évaluation, contrats post-délégation, c'est-à-dire le flux naturel pour le traitement d'une candidature. Prochaine diapo s'il vous plaît.

Dans l'étape de candidature, il y a plusieurs domaines de convergence. On a pu établir un cadre général et ceci inclut des questions telle que le processus qui doit être clair et transparent. Les personnes intéressées doivent savoir ce qu'on attend d'eux.

L'intérêt public est quelque chose qui doit être clairement exprimé dans la candidature parce que c'est justement la base de la question. Cela a été débattu dans le contexte du cadre de l'intérêt public mondial. On ne s'est pas limité à quelque chose de très étroit mais on voulait quelque chose d'élargi, soi-disant. Je crois que c'est une manière de reconnaître un intérêt public qui peut être vaste ou réduit. En ce moment, nous sommes encore au milieu d'un débat sur la question.

Autre chose que nous considérons par rapport à la candidature, c'est ce qui suit : il faut démontrer qu'il existe un bénéfice. Il faut passer toujours à l'intérêt public, mais il faut qu'il y ait un bénéfice pour le candidat et il faut le démontrer. Il doit y avoir un certain type d'engagement afin de démontrer que l'on continue à travailler en faveur de l'intérêt public au-delà du cycle de vie de ce gTLD. Et là, on passe à l'étape d'évaluation ; c'est là où la candidature est soumise à un panel d'évaluation. Il y a des critères qui sont établis.

Les candidatures arrivent, on ne parle pas de hiérarchisation ou d'établissement de priorité de candidatures, mais c'est traité différemment du point de vue de l'évaluation. Tout cela a pour but de garantir que tout soit prévisible pour le candidat, que tout soit clair. C'est un critère qui fait l'objet d'un débat actuellement. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

Je crois qu'il faut penser à quelque chose d'objectif, de mesurable, d'exigible. Ce sont les composantes qui sont prévisibles. On ne peut pas évaluer quelque chose d'ambigu. Ce panel d'experts a besoin d'être guidé à travers un processus, ils ont besoin de quelque chose qui leur permette d'évaluer de manière appropriée les génériques fermés pour voir s'ils peuvent passer à la prochaine série. Diapo suivante.

Par la suite, le contrat et la post-délégation. On parle de questions comme les obligations a posteriori. L'opérateur de génériques fermés opère de la manière qui est attendue. Il faut qu'il y ait une supervision de son travail. Il faut vérifier que l'intégrité continue, que tout soit géré de la manière dont on l'a conçu. Ici, on considère des questions comme l'autodéclaration, l'autocertification, garantir qu'il existe un mécanisme de conformité, un mécanisme de réclamation aussi pour pouvoir gérer les questions qui puissent apparaître. Diapo suivante, s'il vous plaît.

Aussi, la question de l'exigibilité. Il faut qu'il y ait des garanties, il faut qu'il existe un niveau de questions sur lesquelles l'ICANN va exiger le respect après avoir octroyé un gTLD fermé.

Voilà ce qui est important. Bien que tout soit important, je crois que ceci doit être pris en compte dans les prochaines démarches. L'intention, c'est d'avoir un cadre qui sera présenté pour consultation publique avant l'ICANN77. Je voudrais vous transmettre qu'il s'agit là d'une opportunité unique pour le GAC de pondérer les niveaux de soutien, ce que vous pensez par rapport au processus, parce que ce qui sera discuté aujourd'hui formera le cadre à l'avenir.

Le point de contrôle suivant serait que lorsque vous verrez le cadre, vous devrez donner votre rétroaction et vos commentaires. Ce serait vraiment utile que le GAC participe à toutes ces questions. En ce moment, nous avons l'opportunité de donner une nouvelle forme aux futures délibérations et il faudrait en profiter. Suivante, s'il vous plaît.

Je crois que le Conseil d'Administration recevra quelque chose, un cadre par exemple, qui aura la contribution de la communauté. Il y aura les commentaires, etc., et là, il faudra prendre une décision, permettre ou non les génériques fermés dans la prochaine série. Au cas où l'on déciderait de les permettre, on passe au processus habituel d'un PDP.

Le résultat de ce dialogue facilité n'est pas contraignant pour le GAC ; c'est plutôt une discussion multipartite de bonne foi pour travailler sur les problèmes qui puissent se présenter. Si le Conseil d'Administration décidait de mener un PDP, l'idée est de le clôturer avant la prochaine série de nouveaux gTLD. Si le résultat est inférieur à ce que l'on souhaite, le Conseil devra en tenir compte et le considérer pour sa décision.

Je m'excuse d'avoir abordé toutes ces questions d'une manière si rapide, mais je voulais vous faire connaître ce sur quoi on travaille depuis novembre de l'année dernière. Les travaux progressent. Et je suis à votre disposition pour vos questions et votre rétroaction. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Jason.

Je voudrais souligner l'importance du rapport résumé que nous avons distribué dans la liste de diffusion du GAC. On en a besoin pour tous avoir les mêmes informations.

J'ai une demande de parole des États-Unis. Il nous reste peu de temps pour parler du programme de soutien aux candidats. Je vous demande de considérer la possibilité de rester quelques minutes.

ÉTATS-UNIS : Merci beaucoup, Manal.

En premier lieu, pour ce qui est des génériques fermés, les États-Unis tiennent à remercier l'effort des collègues du GAC dans ce groupe de travail. Comme notre collègue du Canada l'a bien expliqué, il y a 10 ans, le GAC a donné son avis au Conseil d'Administration de l'ICANN disant que les chaînes des génériques fermés qui ont un accès exclusif au registre devraient avoir un objectif pour l'intérêt public.

La question, c'est de savoir comment mettre en œuvre ceci dans la pratique. Il y a eu un document-cadre qui a exclu de la considération

deux options de la première série : premièrement, permettre des génériques fermés sans restrictions ou limitations et puis, l'interdiction totale de générique sous toute circonstance.

Alors, Les États-Unis s'attendent à recevoir le produit final de ce groupe de travail et il en informera le GAC. À des fins de clarification, Jason, c'est important ce que vous avez dit, soit que le produit ne soit pas contraignant pour le GAC. Les États-Unis ou tout autre gouvernement de l'ICANN doivent pouvoir manifester son soutien, par exemple pour n'importe laquelle des options de politique exclues du cadre.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci les États-Unis.

Pourrait-on donner à Gabriela cinq minutes pour parler du soutien aux candidats et voir si on peut continuer avec les questions ? Parce que je vois que la Commission européenne, la France et l'Iran demandent la parole. Si vous êtes d'accord pour nous assurer que Gabriela aura la possibilité de parler du soutien aux candidats.

GABRIELA MATTAUSCH : Merci Manal. Je vais parler en espagnol. Nous avons les diapos en anglais.

Je suis Gabriela, représentante de l'Argentine auprès du GAC. Je voulais vous faire un résumé de ce sur quoi l'on travaille au groupe GGP de la

GNSO, qui est un processus de guide supplémentaire qui doit servir pour la mise en œuvre du programme de soutien aux candidats.

Ce programme est entré en vigueur en 2012 pour donner du soutien financier et technique. La GNSO nous a instruits pour faire six tâches spécifiques. Je vais être brève.

Ces tâches tout d'abord. Au GAC, l'Argentine, l'Argentine, le Royaume-Uni et l'Union postale universelle comme observateurs. J'ai vu quelques introductions dans ce programme.

Les tâches spécifiques qui ont été attribuées par mandat incluent la révision de toute la documentation existante sur le soutien aux candidats, non seulement les rapports de politique et l'étape opérationnelle, mais aussi les documents de 2011 du groupe de travail de soutien aux candidats qui ont été déjà faits à l'étape précédente de la série.

Par la suite, on a eu la tâche d'identifier des experts techniques pour servir avec ces connaissances sur la série précédente et aussi la gestion du développement.

Pour les tâches trois, quatre et cinq, on travaille présentement au développement de données, de mesures et d'indicateurs de la réussite pour le programme qui n'a pas encore été fini.

Et la tâche numéro six est la création d'une méthodologie pour l'allocation de ressources financières lorsque le soutien financier n'est pas suffisant pour les candidats qualifiés.

Une fois que ces tâches seront conclues, les tâches 1 à 6, on fera un rapport qui sera soumis à la consultation publique. Ceci est soumis à la mi-année, parce que le groupe de travail a été créé pour une période d'un an. On a démarré en novembre de l'année dernière et on prévoit la fin pour décembre de cette année.

Après les commentaires publics, le groupe de travail consolidera un document qui sera soumis à la considération du conseil de la GNSO. Par la suite, il passera au Conseil d'Administration. Demain, nous aurons une autre réunion où l'on pourra avancer sur les tâches qui nous ont été attribuées.

Pour finir, je voudrais signaler ce que Jorge a aussi mentionné sur les commentaires du GAC de juin 2021 sur cet aspect du soutien aux candidats, très spécifiquement sur la portée non seulement dans les économies qualifiées par les Nations Unies comme des sociétés à faible revenu, mais dans sur les économies intermédiaires. On a aussi pensé aux régions sous-représentées.

Le GAC aussi a manifesté qu'on devrait éliminer les tarifs de registre et élargir le soutien financier à ce programme. Pour finir, clarifier l'objectif pour qu'ils puissent être évalués comme il faut et au moins 18 mois avant qu'il soit lancé pour rendre possible qu'au cas de non-qualification le candidat puisse passer à la fenêtre standard. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, Gabriela, de votre mise à jour si informative. Merci beaucoup.

Maintenant très rapidement La Commission européenne, la France, par la suite l'Iran. Et merci beaucoup de votre patience. Je vous demande d'être brefs.

COMMISSION EUROPÉENNE : Merci beaucoup, Manal. Très brièvement sur les deux questions abordées.

Le support aux candidatures, c'est fondamental pour arriver à une situation où l'ICANN et sa structure seront capables de montrer leur volonté réelle d'inclure et d'absorber les intérêts des régions mal représentées. Cela est très important pour nous. On fera un suivi de ce travail en détail.

Pour ce qui est de la question des génériques fermés, pour être bref, j'aimerais vraiment exprimer l'accord ferme de la position des États-Unis. Au-delà des questions de procédure, je crois que nous devrions donner l'occasion au GAC de considérer les options initiales, notamment l'interdiction totale des génériques fermés considérant l'importance des questions relatives aux génériques fermés. On est très préoccupés par cette question. Il y a des questions de réputation et ces génériques fermés doivent être considérés soigneusement par le Conseil d'Administration et le GAC avant d'avancer dans cette direction.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup, la Commission européenne.

La France s'il vous plaît, je vous demande d'être bref.

FRANCE :

... et un risque que les discussions se poursuivent pendant de très nombreuses années. Je ne sais pas si on est dans la mesure en tout cas de surmonter certains obstacles. Il y a beaucoup d'inquiétudes qui se posent et c'est la raison pour laquelle je partage tout à fait l'approche de mes collègues des États-Unis et de la Commission européenne sur l'opportunité de revoir les options initiales qui me semblent devoir être examinées et très certainement être le sens à donner à la suite de ces discussions. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci la France.

Finalement, j'ai l'Iran et soyez aussi bref que possible. Merci.

IRAN :

Il faut être prudents pour ce qui est des génériques fermés. Il y a un problème parce qu'il existe un groupe de 12, mais on a mentionné deux ou trois questions. Premièrement, un groupe a déterminé qu'il est possible que le gTLD fermé puisse respecter les intérêts publics qui vont au-delà de la mission de l'ICANN. Soyons prudents lorsqu'on parle de la mission de l'ICANN, parce que lorsque nous parlons d'aller au-delà, on se demande jusqu'où, quelle est la portée de cette mission, etc. C'est un autre point.

Après, le résultat sera un engagement avec les objectifs. Voilà les critères pour voir s'il y a un objectif ou pas d'objectifs mesurables, quels sont les critères pour mesurer cela. Après, quelles sont les questions qui peuvent être exigées ? Il y a beaucoup de points qui sont importants et une partie de cela a trait justement au panel d'évaluation. Comment sera le panel ? Qui seront les membres ? Qu'est-ce qu'ils vont évaluer ? Quels sont les critères de l'évaluation ? Je crois qu'il existe un grand nombre de questions de ces génériques fermés.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Kavouss.

Et merci Jason, Gabriela, Lars et Christ. Merci beaucoup à tous. Je m'excuse d'avoir dépassé le temps prévu et je m'excuse auprès des interprètes. Si on peut revenir à l'heure pile pour la préparation des séances bilatérales. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]